Chronique Roubaisienne

BUREAU : 39, Rue Pauvrée, 39 — ROUBAIX
TELEPHONE — N° 3.28. — TELEPHONE

Réunion de débitants

Une assemblée générale du syndicat des Cabaretiers et Débitants de boissons de Roubaix et de ses cantons, a eu lieu jeudi, à la salle Facon, café Français, à Roubaix.

M. Alphonse Dubus présidait, assisté de MM. Fœlix et Gion, vice-présidents, Cornil, rapporteur, Delannoy, secrétaire, et de tous les membres du Bureau.

Les procès-verbaux de la dernière assemblée générale et de toutes les séances de Commission, ont été adoptés sans observation.

M. Cornil, rapporteur, expose la situation financière. Il y a en caisse 2.300 fr. 90, et le syndicat doit encore toucher du syndicat de la Boucherie, une somme de 65 fr. 85, part des frais de protestation contre les 15 centimes additionnels, que les bouchers ont promis de rembourser.

M. Demunter, président de la Commission de contrôle, lit un rapport félicitant le trésorier, M. César Coppens, de sa bonne gestion.

La révision des statuts est reportée à une nouvelle réunion qui aura lieu dans quelques semaines, lorsque les délégués des syndicats de la région du Nord et de l'Est auront été reçus par les parlementaires au sujet du projet de loi pour la suppression de la licence.

Des convocations individuelles seront lancées pour cette réunion.

Sur la proposition du secrétaire, un Annuaire du Syndicat sera édité prochainement portant la liste de tous les membres : 1. Par ordre alphabétique ; 2. Par ordre de rues et de numéros, avec des annonces réclames réservées autant que possible aux commerçants de Roubaix et de ses cantons.

M. Delannoy parle ensuite de l'inscription des syndiqués comme électeurs au Tribunal de commerce et de la nouvelle feuille de patente relative aux frais de Bourse et de Chambre de commerce, ce nouvel impôt qui constitue pour les débitants de boissons « une troisième patente ! »

Une réunion de protestation devant avoir lieu à Lille à ce sujet, M. Delannoy propose à l'assemblée l'ordre du jour suivant, qui est adopté à l'unanimité et qui sera la demain à la réunion des commerçants lillois :

« Le Syndicat des Cabaretiers et Débitants de boissons de Roubaix et ses cantons, réuni en assemblée générale le 17 juin, à la salle du Café Français, proteste contre la nouvelle charge imposée au petit commerce sous le titre de Frais de Bourse et de Chambre de Commerce.

Cette imposition n'étant pas en rapport avec le semblant de représentation accordée aux petits commerçants dans la Chambre de commerce, il réclame la suppression de cette nouvelle patente, ou bien un nombre de représentants proportionné à la somme payée.

Le Syndicat de Roubaix, dans sa protestation, se solidarise avec les commerçants lillois ».

Un syndiqué demande l'appui de l'assemblée pour les cabaretiers de la rue de Lille qui demandent que le cortège de la Fête de gymnastique des 4 et 5 juillet passe devant chez eux. C'est accordé et une démarche dans ce sens sera faite.

Un autre met l'assistance en gaieté en imitant le charabia de certains colporteurs exotiques dont lui et quelques uns de ses collègues auraient eu à se plaindre. On lui répond qu'un cabaretier paie patente, licence et loyer pour son commerce à lui, et qu'il peut empêcher et expulser de son établissement quiconque voudrait offrir n'importe quelle marchandise à sa clientèle.

La séance s'est terminée à 11 heures.

CERCLE ATHLETIQUE SOCIALISTE ROUBAISIEN

Dimanche 20 juin, entraînement sur 800 mètres et sur le parcours Roubaix-Leers et retour. Sur la place du Travail, le camarade Féreau établira le record du Cercle des 1.500 mètres. Nous comptons sur la présence de tous les camarades pour l'encourager dans sa tentative.

Rendez-vous habituel.

A l'issue de l'entraînement, réunion générale au siège, rue Nain, 3.

Ordre du jour : 1. Communications par le secrétaire. — 2. Constitution de sections de boxe, escrime, gymnastique et natation. Ballade cycliste du 27 juin. — 3. Projet de fête au bénéfice du C. A. S. R. et du journal la « Bataille ». — 4. Questions diverses très importantes.

Le Secrétaire,
G. FEREAU.

DANGEREUSE GLISSADE

Il était environ trois heures du soir, Henri Cléry, âgé de 37 ans, journalier, demeurant rue Beaurewaert, 12, travaillait dans un magasin de la rue Pierre-Motte, lorsqu'il poussa un cri qui fit accourir son camarade.

En soulevant un coffre de marchandises, l'ouvrier avait glissé et, en cherchant à se retenir pour ne pas tomber, il avait eu le médius gauche arraché.

L'ongle est complètement enlevé et le docteur estime à trois semaines environ l'incapacité de travail.

UN ENFANT DANS L'EAU BOUILLANTE

Il n'y a pas plus de deux jours on conduisait à l'Hôpital de la Fraternité un jeune enfant qui était tombé dans une marmite d'eau bouillante déposée par sa mère sur le parquet.

C'était une leçon pour les mamans, mais elles ne semblent pas devoir en profiter.

En effet, hier on amenait à l'Hôpital un nouveau bébé, Charles Remy, âgé de 27 mois, demeurant rue d'Alger, dans une roulotte en face de la Société Anonyme de Peignage.

Sa mère ayant déposé sur le plancher de la voiture, une marmite qui lui avait servi à cuire des pommes de terre, l'enfant en s'amusant vint tomber assis dans l'eau bouillante et se brûla horriblement. Son état semble des plus graves.

TOMBE D'UN CAR

Ces jours derniers, ayant voulu descendre, sur la Grande-Place avant l'arrêt complet du car, Henri Decottignies, âgé de 23 ans, soldat au 1er escadron du train des équipages, était tombé et s'était blessé à la tête.

Le docteur avait constaté une commotion cérébrale et sur sa demande, le blessé avait été reconduit chez ses parents, rue Desaix.

Son état s'étant aggravé depuis lors, on a pu le transporter hier à l'Hôpital de la Fraternité.

LES CHUTES

Chez Allart-Rousseau, Grande-Rue, Alphonse Leslivent, âgé de 21 ans, aide-mécanicien, demeurant 6, rue Delespaul, est tombé dans l'escalier des cardes et s'est contusionné le genou.

— Dans la filature Lepoutre, rue de la Redoute, Léocadie Poly, demeurant rue Newton, cour Couteau, ayant heurté un chariot, est tombée assez lourdement et s'est tordu le poignet gauche.

— Chez Allart-Rousseau, dans le magasin de la rue du Duc, Henri Vandenberghe, âgé de 31 ans, homme de peine, demeurant au hameau du Paradis, a glissé en escaladant une pile de laine et est tombé le pied droit sur une aiguille.

Le docteur a constaté une très profonde plaie à ce pied.

AU CLUB FLAMAND

Demain dimanche, 20 juin, à 7 heures et demie du soir, à la Coopérative « La Paix », boulevard de Belfort, grand concert organisé par le Club Flamand au bénéfice de la Bataille.

Avant le concert, réunion mensuelle du groupe.

LES ŒUVRES POST-SCOLAIRES

AMICALE DU MOULIN. — Nous rappelons que la fête organisée par l' « Amicale du Moulin » à l'occasion du 60e anniversaire de la création de la Caisse des Ecoles, aura lieu dimanche 20 juin, à 4 heures, dans la cour de l'Ecole, rue Chanzy.

Programme. — Samedi 19 juin : Distribution de gâteaux aux enfants de l'Ecole.

Dimanche 20 juin : De 9 heures à midi, grand concours de tir offert aux membres de l'Association. Nombreux prix. A 4 heures du soir, distribution des prix. Ascension du ballon « Le Moulin ». A 4 heures et demie, manifestation de sympathie envers M. Thieffry, trésorier de l'Amicale. A 5 heures, grand bal de famille.

On continue à recevoir les inscriptions pour le voyage au Mont de l'Enclus, à l'école ou chez le président, rue de Tunis, 17.

LA 24e FETE REGIONALE DE GYMNASTIQUE

On nous communique la note suivante :

Il ne viendra à l'esprit d'aucun roubaisien, vraiment soucieux des intérêts locaux, de ne pas témoigner à l'Association régionale des gymnastes du Nord et du Pas-de-Calais, sa vive reconnaissance, pour le choix qu'elle a fait de notre ville, comme siège de la 24e Fête régionale de gymnastique ; aussi, bien coupable seraient ceux qui méconnaîtraient les avantages que procure cette fête au commerce local ou essaieraient de compromettre, par leur mauvaise humeur, le succès d'une manifestation si importante, que les villes se disputent d'ordinaire la faveur de l'obtenir, tant elle est profitable à tous les points de vue.

Les belles journées des 4 et 5 juillet approchent rapidement et les efforts de tous, durant la période qui nous en sépare encore, doivent tendre à leur donner un incomparable éclat. Il faut que les milliers d'étrangers qui seront nos hôtes, emportent de leur séjour parmi nous cette impression que Roubaix est, par excellence, la cité de la cordiale hospitalité et de la parfaite courtoisie. Acclamer les vaillants gymnastes, saluer avec déférence leur drapeaux, accueillir avec une respectueuse gratitude toutes les hautes personnalités qui feront à Roubaix l'honneur d'une visite : Voilà le devoir qu'il incombe à chacun de remplir.

Une fête de gymnastique, quelle qu'elle soit, mais surtout lorsqu'il s'agit d'une fête fédérale ou régionale, est, avant tout une fête patriotique, puisque ceux qui en font les frais constituent l'espoir et l'orgueil de notre grand pays. Ainsi l'a-t-on, d'ailleurs, pensé dans tous les coins de France où le drapeau des gymnastes a déployé ses riantes couleurs : seuls, parfois — et on ne peut que les plaindre — les anti-patriotes ont bouda au passage de l'étendard tricolore. Quant à chercher, comme certains semblent s'y prêter, en pure perte du reste, à vouloir diminuer la portée d'une manifestation de nature à donner au cœur de tous de patriotiques espérances, c'est faire œuvre de mauvais français et de mauvais roubaisien, attendu que c'est aller à l'encontre des intérêts moraux et matériels de notre chère cité.

La Commission a mis la dernière main, mardi soir, à la préparation du programme des fêtes des 4 et 5 juillet prochain et incessamment nos concitoyens pourront se rendre compte qu'aucun détail n'a été négligé par les organisateurs.

On connaît, dans ses grandes lignes, ce que sera ce programme. Dès le samedi soir, une touchante cérémonie se déroulera dans nos murs, nous voulons parler de la réception à la gare, du drapeau de l'Association régionale des gymnastes, remis officiellement le lendemain et dont Roubaix aura, durant une année, le glorieux dépôt.

Et maintenant tous à l'œuvre, pour Roubaix et pour la République.

MOUVEMENT SOCIAL

SYNDICAT DES PAVEURS. — La réunion générale aura lieu le dimanche 20 juin, à 10 heures précises du matin, au siège du Syndicat, chez Paul Nys.

Ordre du jour : Etude du nouveau tarif. — Renouvellement des délégués au Comité fédéral.

SYNDICAT DES ELECTRICIENS. — Une réunion aura lieu aujourd'hui samedi 19 courant, à 8 heures du soir, au siège, Grande-Place, 29, Roubaix.

Présence indispensable.

A. DEBRAS
ROUBAIX Grand'Place ROUBAIX
Maison possédant le plus grand Choix de
VETEMENTS
pour HOMMES et ENFANTS
ALPAGAS, PARE-POUSSIERE, etc.
— VOIR LES ETALAGES —

INFORMATIONS ET COMMUNICATIONS

CERCLE ORPHEONIQUE LES XL. — Dimanche, répétition partielle, à 10 heures 1/2 ; répétition générale à 11 heures.

CŒCILIA ROUBAISIENNE. — Aujourd'hui samedi, à 9 heures, répétition. — Election du Comité.

ASSOCIATION DES ANCIENS ELEVES DES ARTS INDUSTRIELS. — Un voyage à Nancy est projeté, à l'occasion de la Fête des Fabricants.

Une importante réunion à ce sujet aura lieu dimanche prochain 20 juin, à 10 heures précises. Les sociétaires qui croient pouvoir assister à cette excursion de quatre jours, qui comportera la visite de grands établissements industriels, sont priés d'assister à cette réunion dans laquelle seront exposés les bases du voyage et le prix approximatif. — Organisateurs : Bureaux des groupes mécanique et peignage et filature.

Excursions. — Groupe Beaux-Arts. — La sortie sur Bruges aura lieu le 14 juillet prochain. Dans les prix ci-après, sont compris le chemin de fer, le dîner et les entrées de musées : 6 fr. 25 pour les sociétaires, en 3e classe ; 8 fr. pour les sociétaires en 2e classe.

Pour les étrangers, ces prix sont portés respectivement à 6 fr. 50 et à 8 fr. 25.

La sortie sur Paris est définitivement fixée au dimanche 27 juin.

Convocations. — Réunions au local. — Groupe Tissage. — Réunion mensuelle, dimanche 20 courant.

Ordre du jour : Election d'un trésorier. — Questions diverses. — Contrairement à ce qui avait été annoncé par la feuille précédente ou par convocations, la réunion commencera à 11 heures et demie précises.

Comité. — Réunion mensuelle, dimanche 27 juin, à 10 heures 1/4 précises.

CERCLE MODERNE. — Section chorale mixte. — Ce soir à 8 heures 3/4, répétition partielle pour les 1ers et 2mes ténors. A 9 heures 1/4, répétition générale.

Section cycliste. — Demain matin, réunion au siège, à 7 heures ; départ pour le Bois de Phalempin, à 7 heures 1/4 ; retour pour midi.

TIR REGIONAL. — Le concours de tir organisé par le Tir Régional, ouvert aux amateurs jusqu'au 18 juillet inclus, remporte un légitime succès ; il est vrai que le nombre important de prix en argent, médailles et objets divers (plus de cent) permettra à de nombreux tireurs, même débutants, de se classer parmi les primés. Le Comité vient d'être avisé que le Conseil général du Nord affectait une médaille d'or, valeur cent francs, comme prix à attribuer à un des lauréats du concours international. Cette médaille est classée dans la série honneur (toutes armes). De plus, M. Hayez, président d'honneur de l'Association Fédérale des sociétés de tir du Nord et du Pas-de-Calais, vient d'adresser une plaquette argent, laquelle sera attribuée comme prix à un des lauréats de la série des débutants (fusils).

Prochaine séance de concours public : Dimanche 20 juin, de 9 heures du matin à 7 heures du soir.

Des armes bien réglées sont à la disposition des amateurs.

ETAT CIVIL

de ROUBAIX du 18 juin 1909

Naissances. — Jacques Grimonprez, rue Mimerel, 1. — Clotilde David, boulevard Gambetta, 232. — Alice Hus, rue de l'Ommelet, 189. — Lucienne Nolf, rue Meyerbeer, 62. — Raymonde Ponce, rue de l'Abattoir, 7. — Achille Ryngle, rue de Valmy, 71. — Victor Berteaux, avenue Julien Lagache. — Laure Carels, avenue Julien Lagache. — Lucienne Vanden Bossche, boulevard de Cambrai. — Clémence Dufermont, boulevard de Cambrai. — Louise Vandôme, Grande-Rue, 87.

Décès. — Adèle Leclercq, 48 ans, sans profession, rue de Tunis, 54. — Jules Vaillant, 61 ans, apprêteur, rue Daguesseau, 50. — Gustave Monnet, 3 mois, rue de l'Ommelet, 186. — Georges Desmet, 3 ans, rue Vaucanson, cour Prouvost, 3. — Henri Petit, 58 ans, sans profession, rue de Blanchemaille. — Hortense Leveugle, 29 ans, sans profession, route de Leers, maison Tribout, 8.

CROIX

Le bilan du Carnaval d'Été

M. G. Vasseur, président du Comité des fêtes du Carnaval d'Été, vient d'adresser à M. Léon Stien, maire de Croix, la nouvelle lettre suivante :

« Selon votre désir, j'ai l'honneur de vous donner ci-dessous le détail des dépenses et recettes qu'a occasionnées cette fête en vous faisant remarquer que la recette aurait été plus fructueuse, si les commissaires délégués pour faire la collecte de la Place, rues de la Gare et autres, aux alentours de la Mairie, s'étaient dévoués pour la réussite du Carnaval, au profit des pauvres, au lieu de s'occuper du carrousel qui doit avoir lieu dans ce quartier au bénéfice des *pochés !* d'où sensible bénéfice dont auraient profité les pauvres et l'on critique !!

Voici donc le détail des recettes et dépenses :

Recettes : Souscriptions et réclames, net 2.038 fr. — Réclames à percevoir, 70 fr. — Action brasserie, vente de programmes, souscriptions après le 31 mai et divers, 224 fr. — Troncs des quêtes, 156 fr. 70. — Différences sur factures remises, 17 fr. — Subvention municipale 1.000 fr. — Total : 3.505 fr. 70.

Dépenses : Primes, 1.910 fr. — Facture Godin, 501 fr. — Facture Reboux, 275 fr. — Facture Carton, 9 fr. — Facture Vandamme 26 fr. — Facture Artzet, 21 fr. — Facture Carré, 93 fr. 50. — Facture Maës, 99 fr. — Facture Thieffry, 10 fr. 50. — Facture Chombart, 45 fr. — Dessin de l'affiche, 30 fr. — Pour planter et déplanter sapins, 59 fr. — Aux gardes-champêtres, 25 fr. — Pour frais des tribunes 30 fr. — Voitures pour les deux jours, 65 fr. — Frais pour visiter décorations, tramways, correspondances, timbres, bandes d'envoi d'affiches, pourboires, divers, du 21 avril au 1er juin inclus, y compris 20 fr. pour M. Vandewiele, au lieu de 10 fr. prévus et accordés, 150 fr. — Total : 3.349 fr. — déduire : 3.349 fr. — Reste : 156 fr. 70.

M. Vandewiele remettant les 10 francs perçus en trop, cela nous donnerait 166 fr. 70 pour les pauvres.

Faites de la présente l'usage que bon vous semblera, et recevez, Monsieur le Maire, mes meilleurs sentiments.

Le président du Comité : G. VASSEUR.

LA FETE NATIONALE. — Les commerçants qui voudraient organiser soit un concours de pinsons ou jeux divers dans les estaminets sont priés d'en faire la demande par lettre à la mairie jusqu'au mercredi 30 juin au soir.

N. B. — Les jeux ayant été limités, les commerçants ayant eu des jeux ou concours de pinsons à la fête du 1er mai, sont informés que les jeux seront donnés de préférence aux débitants n'ayant rien obtenu au 1er mai.

RENTES OUVRIERES. — Libert Clément, manœuvre, 22 ans, rue du Gaz, à Roubaix, en montant les tribunes sur le terrain de manœuvre pour la prochaine fête de gymnastique près du parc Barbieux et travaillant pour le compte de M. Monier, entrepreneur, s'est blessé à la jambe en déchargeant du matériel. Dix jours de repos.

GRAND CARROUSEL. — Dimanche 27 juin aura lieu, sur la Grande-Place, un carrousel attelé international, au profit des pauvres, avec le concours de la Musique municipale. 250 francs de prix, participants nombreux et dames.

Prix pour cavaliers : 1er, 60 fr. ; 2e, 40 fr. ; 3e, 25 fr. : 4e, 15 fr. ; 5e, 10 fr. ; 6e, 5 fr. Dames : 1er, 20 fr. : 2e, 15 fr. : 3e, 10 fr. ; 4e, 5 fr. ; 5e, 5 fr. ; 6e, 5 fr. ; plus les dons. Sept primes de 5 francs seront ensuite tirées au sort.

ETAT CIVIL DE CROIX. — *Publications de mariages.* — Entre : Hassebrouck Emile, employé de commerce, et Dhelemmes Zoé-Marie, à Roubaix. — Delcour Jules, wattman, à Lille, et Lucquet Julienne, journalière, à Wasquehal. — Hiergens Louis, ferblantier, et Labbens Julie, ménagère. — Crépin Fidèle, miroitier, et Désir Pauline, repasseuse.

WATTRELOS

La Fête Nationale

CONCOURS DE CHANT ET DE DECLAMATION

Voici les dispositions qui ont été prises en ce qui concerne les concours de chant et de déclamation.

A 9 heures et demie du matin, salle Steux, rue Carnot, concours de déclamation et de chant de genre.

1. Concours de déclamation. — 2 catégories : genres dramatique et comique. Il n'y a point de morceau imposé, chaque concurrent devra déclamer deux morceaux de choix et les exemplaires de ces morceaux devront être déposés au secrétariat de la mairie, jusqu'à la clôture de l'inscription, soit jusqu'au 10 juillet.

Quatre prix de 12, 8, 6 et 4 francs pour chaque catégorie. Des diplômes seront décernés aux lauréats. On ne peut concourir que dans une catégorie. Les dames y sont admises.

2. Concours de chant. — Comique genre, chansonnettes avec ou sans parler. 3 prix de 15, 10 et 5 francs. Produire deux morceaux au choix. Il n'y a pas de morceau imposé.

Le premier prix du concours devra se produire au concours de l'après-midi (salle Briffaut). Une gratification lui sera allouée.

Les concurrents en se faisant inscrire, devront déposer un exemplaire de leur partition à la mairie.

Le piano d'accompagnement sera tenu par M. Ancelle, premier prix du conservatoire de Lille.

A 2 heures et demie, salle Briffaut, rue du Bureau, concours de chant.

Division d'excellence (pour les deux catégories), 3 prix de 20, 15 et 15 francs.

Les lauréats ayant obtenu un ou plusieurs prix en 1re division, dans ces deux catégories, ne pourront concourir qu'en excellence. Toutefois il n'est pas nécessaire d'avoir obtenu de premier prix pour s'y faire inscrire. La division d'excellence est ouverte à tous indistinctement. Produire deux morceaux au choix. Il n'y a pas de morceau imposé.

1re catégorie : Romances, morceaux d'opéras, etc., basses et baryton : 2 divisions : 1re division : 15, 10 et 5 francs ; 2e division, 10, 6 et 4 francs.

Produire deux morceaux au choix. Il n'y a pas de morceau imposé.

2e catégorie : Romances, morceaux d'opéras, etc. Ténors. 2 divisions : 1re division, 15, 10 et 5 francs ; 2e division, 10, 6 et 4 fr.

Produire deux morceaux au choix. Il n'y a pas de morceau imposé.

Concours de duos. — Division unique : 15, 10 et 5 francs.

Les amateurs doivent être de Wattrelos. Les dames y sont admises. Il n'y a pas de morceau imposé. Les amateurs doivent donner un morceau au choix.

Comique travesti et grime. Chansonnettes. — Division d'excellence. 3 prix : 15, 10 et 5 francs.

Il n'y a pas de morceau imposé. Produire deux morceaux au choix.

Les lauréats ayant obtenu un ou plusieurs prix en 1re division, ne pourront concourir qu'en excellence.

La division d'excellence est ouverte à tous indistinctement.

Pour clôturer le concours, le lauréat comique genre primé le matin, salle Steux, se produira de nouveau pour donner à la fête plus d'éclat et de gaieté.

L'inscription sera close le samedi 10 juillet, au soir.

Les concurrents en se faisant inscrire, devront déposer un exemplaire de leur partition à la mairie.

Le piano d'accompagnement sera tenu par Mme Ancelle, premier prix du Conservatoire de Lille.

FEDERATION DU BATIMENT. — La réunion générale aura lieu le dimanche 20 courant, à 11 heures précises du matin, au siège du syndicat, salle Briffaut.

Ordre du jour : Nomination de délégués au Comité fédéral.

SYNDICAT DES TERRASSIERS. — La réunion générale aura lieu le dimanche 20 juin, à 10 heures précises du matin, au siège du syndicat, Bourse du Travail.

Ordre du jour : Renouvellement du bureau et des délégués au comité fédéral. — Divers importants.

Présence indispensable.

A LA MAIRIE. — A l'occasion de la ducasse, le bureau de l'Etat-civil sera ouvert : Le lundi de 10 heures du matin à midi, et le mardi de 9 heures du matin à midi.

ETAT-CIVIL. — Naissances. — Robert Delplancke, rue des Fleurs, 74. — Jean Duriez, rue de l'Hôpital, 39.

Publications. — Louis Llplat, employé au chemin de fer, et Bertha Liévens, rattacheuse. — Alphonse Collet, douanier, et Louise Valenduc, cuisinière. — Albert Fastenaekels, teinturier, et Eléonore Bossuyt, sans profession.

FLERS

L'ELECTION DE JUIN

Le 6 juin dernier eut lieu dans la commune de Flers, une élection pour la nomination d'un conseiller municipal. Trois candidats : M. Edmond Masquelier, Henri Pottier et Adolphe Cocheteux, obtinrent 223, 128 et 92 voix, sur 447 bulletins trouvés dans l'urne, déclarait le procès-verbal rédigé à la suite du dépouillement du scrutin.

Sur protestation de MM. Jules Duquesnoy et Jean-Baptiste Wauquier, qui signalaient que quatre bulletins pliés deux à deux et tous au nom de M. Masquelier avaient été rejetés, au lieu d'en attribuer deux à ce candidat, le Conseil de préfecture du Nord, admettant la réclamation des protestataires, déclare M. Edmond Masquelier, élu conseiller municipal de Flers.

ANSTAING

La grève du tissage Deffrennes-Duplouy

La grève continue, générale, dans le plus grand calme.

Jeudi, à 4 heures, une réunion fut organisée avec le concours du citoyen F. Creton, secrétaire du syndicat, qui examina toutes les concessions faites par le patron depuis le début du conflit et regretta que ce dernier n'ait pas voulu accorder une augmentation raisonnable sur les articles d'ameublement et satin broché.

L'augmentation ne porte en partie que sur les articles cotés, et cela ne suffit pas ; il n'est jamais entré dans la pensée des ouvriers de déclarer la grève pour la solutionner par des augmentations de privilégiés. Cette situation ne pourrait que rendre jaloux les tisserands les uns des autres et faire surgir la division. Le rôle du syndicat est de maintenir l'union et c'est pour cette raison qu'une augmentation générale sur tous les articles est seule acceptable.

Les tarifs de M. Deffrennes ne sont pas trop élevés pour qu'ils ne puissent supporter une augmentation les rapprochant de ceux des maisons similaires. C'est ce que dit l'orateur qui termina par un vibrant appel à l'union.

Sur la demande des délégués, il fut ensuite procédé au vote à bulletin secret sur la continuation de la grève ou la reprise du travail.

La grève fut votée à une forte majorité et le président leva la séance au cri de : Vive la grève !

Aujourd'hui samedi aura lieu, à 2 heures, une réunion avec le concours du citoyen Bauche ; à l'issue de la conférence, le trésorier fera la paie des grévistes.

Le syndicat remercie les maires et syndicats des communes de Lannoy, d'Hem, d'Armentières, d'Houplines, etc., de l'accueil fait aux quêteurs grévistes.

Tous les samedis et dimanches les quêteurs continueront dans la région.

Pour que les femmes ne soient plus jalouses

Nous avons parlé d'un lot extraordinaire de chaussures cuir à 4 fr. 95 mis en vente par la Maison « Au Soldeur », 50, rue de Béthune, à Lille. On nous prie d'annoncer que ce lot comprend aussi des Chaussures pour femmes.

GAZETTE TOURQUENNOISE
S'adresser provisoirement chez le citoyen DUMORTIER, 12, rue Desurmont.

ACCIDENT A LA GARE

Hier matin, à 9 heures et demie, un grave accident s'est produit au dépôt des chemins de fer du Nord de Tourcoing. Honoré Delporte, manœuvre, âgé de 26 ans, demeurant rue Serpentière, à Wattrelos, ayant posé la main gauche sur l'anse d'une berline de déchargement de combustible eut cette main serrée entre l'anse et le bord supérieur de l'encadrement de la porte de wagon en déchargement.

On a relevé une forte plaie de l'index gauche avec fracture de la première phalange et section du tendon extenseur. Cet accident entraînera probablement une incapacité permanente partielle de travail.

VOL DE NUMERAIRE

En revenant de son travail dans la soirée, Mme Desreumeaux, ménagère, demeurant rue du Beau Laurier, 24, à la Croix-Rouge, a constaté qu'on avait pris dans sa malle une somme de cent vingt-cinq francs.

Elle n'a constaté aucune trace d'effraction et croit que le voleur s'est introduit chez elle avec une clef. Quant à la malle elle n'était pas fermée.

DANS L'ALIMENTATION

La réunion générale des membres de la chambre syndicale de l'Alimentation, aura lieu le dimanche 20 juin, à 10 heures du matin au siège de la Chambre Syndicale.

Ordre du jour : Compte rendu financier. — Fédération Nationale.

L'UNION TOURQUENNOISE

La Société municipale de gymnastique et de Préparation Militaire « L'Union Tourquennoise », organise pour demain dimanche 20 juin, une marche de 18 kilomètres.

Itinéraire. — Pont du Halot, chemin de halage du canal jusqu'à la Marque, Pont de Marque, route Nationale numéro 17, Fort de Bondues, Le Jambon, Le Vert Bois, La Croix-Blanche, gare des Francs.

Départ à 5 heures et demie, Rassemblement derrière le Lycée. — A l'issue de la marche, tir au stand de la rue de Gand.

Je ne fume que le NIL

LES FETS DU TOUQUET

Le cortège-cavalcade de cette fête qui aura lieu le dimanche 27 courant, sera des plus magnifiques. Le char de la Reine des Fleurs, précédé des fillettes aura certainement un très grand succès et ne manquera pas d'attirer la foule dans ce quartier.

Ce cortège-cavalcade étant organisé au profit des pauvres et des malades indigents du quartier, il n'est pas douteux que les habitants de Tourcoing-Roubaix et environs, auront à cœur d'apporter leur obole en venant admirer ce magnifique cortège dont la beauté n'aura jamais été atteinte dans les fêtes précédentes de la ville.

Le comité nous informe que l'inscription des chars, sociétés, groupes, etc., désirant participer au cortège, sera close lundi soir 21 courant.

Pour l'inscription du concours de vélos grotesques, une erreur s'est commise : l'inscription a lieu chez Mme Faligot, cabaretière, rue de Bouvines.

ETAT-CIVIL

de TOURCOING du 18 juin 1909

Naissances. — Hoornaert Mireille, rue du Général Drouot, 215. — Reumaux Denise, rue des Archers, 45.

Décès. — Vandebrouck Emile, 55 ans, tisserand, rue Nationale, 122. — Duchatel Robert, 2 mois, rue d'uMaréchal Ney, 17. — Deleu Richard, 49 ans, tisserand, rue des Piats, 328.

LILLE

Celui qui voulait acheter la Grand'Garde

Massing condamné à 6 mois de prison pour vol, par le tribunal de Boulogne.

On n'a pas oublié la retentissante affaire de la Grand-Garde et du Marché St-Nicolas, que la municipalité de Lille voulait vendre pour un million, ni l'arrestation à Boulogne, de Massing, l'individu avec lequel étaient engagés les pourparlers pour cette affaire.

Massing a comparu devant le tribunal de Boulogne-sur-Mer.

Rappelons que, dans un hôtel du port il fut surpris, la nuit, dans la chambre d'un client. Il est poursuivi pour vol de 37 fr. 50 à ce client, et l'accusation réside sur deux faits : Massing était pieds nus et en caleçon au moment où il fut découvert ; une perquisition faite dans sa chambre par le secrétaire du commissaire de police, a fait découvrir un double schilling dissimulé dans la cheminée et dans le numéraire dérobé au client, il se trouvait une pièce de cette valeur.

Massing a toujours prétendu, et il le soutient encore, que s'il s'était introduit dans la chambre en question, c'était parce qu'il avait vu une forme blanche, autrement dit une femme, s'y rendre et qu'il l'avait suivie.

Correctement vêtu, gilet blanc, pardessus, panama, Massing, qui est doué d'une vive intelligence, répond d'une façon précise aux questions que lui pose le président.

Il explique le but de sa visite à l'hôtel, les offres qu'il fit à la propriétaire pour l'achat, moyennant 65.000 francs de son fonds de commerce, raconte son histoire de la nuit du 19 au 20 mai.

— Je puis être un libertin, dit-il, je ne suis pas un voleur.

Comme le président lui fait le reproche d'avoir été condamné à cinq ans de prison pour abus de confiance, Massing, qui prétend avoir toujours ignoré cette condamnation, s'en explique et raconte ses relations avec les plus fameux révolutionnaires russes au café de la Paix à Paris.

Son défenseur, dépeint la vie de Massing depuis 1895. Il fut tour à tour en Amérique, maître d'hôtel, représentant du Larousse, docteur, journaliste. Il fonda à San-Francisco, le journal la « France » puis le « Progrès », devint le correspondant de l' « Echo de Paris », fonda l'Alliance française et devint à un moment donné presque un confident du président Mac-Kinley.

Son avocat essaya de démontrer l'innocence de son client qui n'en est pas moins condamné à 6 mois de prison.

Massing a aussitôt interjeté appel et il se fait fort, paraît-il, de se justifier devant la Cour d'apel de l'accusation portée contre lui.

Souhaitons à cet homme dont la vie fut si agitée de sortir à son avantage de l'aventure

MÈRE

L'heureuse mère, comme tant d'autres femmes, n'a confiance que dans la Tisane Américaine des Shakers. Les jours où ses occupations journalières lui pesaient, où rien ne semblait vouloir réussir, où ses propres enfants lui constituaient une charge, ne sont plus maintenant qu'un souvenir lointain ! Disparus aussi les migraines, les étourdissements, la sensation permanente de fatigue, les oppressions ! Tous ces malaises l'ont quittée le jour où elle a pris pour la première fois la Tisane Américaine des Shakers et ils ne réapparaîtront jamais plus, tant qu'elle en aura sous la main. C'est le remède par excellence contre les mauvaises digestions et celui que des centaines de milliers de familles en France emploient sans cesse. Il est bon pour la mère, bon pour le père, en un mot bon pour toute la famille. Demandez à M. Fanyau, pharmacien à Lille, sa brochure explicative gratuite.

LA
TISANE AMÉRICAINE
DES
SHAKERS

afin de reprendre avec la municipalité de Lille les pourparlers rompus et de lui apporter le million dont elle a tant besoin.

LE DANGER D'ETRE PAUVRE

N'ayant pour tout logement que l'auberge de la « Belle-Etoile », Jean Lenoir, 44 ans, ébarbeur, actuellement sans emploi, déambulait hier tristement dans les rues de la ville lorsqu'il fit la rencontre d'un policier. Comme il n'avait pas un sou en poche, il fut arrêté et on lui offrit un gîte à la maison d'arrêt, sous l'inculpation de vagabondage.

ARRONDISSEMENT DE LILLE

PONT-A-MARCQ

Un train tamponne une automobile

Les six voyageurs de l'auto, après avoir été promenée par la locomotive sur une longueur de 60 mètres, en furent quittes pour la peur.

Tous nos lecteurs ont encore présent à la mémoire le terrible accident qui se produisit le 20 mai sur la piste du Vélodrome roubaisien, accident qui causa la mort du coureur douaisien Antony. Comme suite immédiate à ce chapitre tragique, un autre accident qui eut pu se traduire par la mort de six personnes, mais qui, fort heureusement, s'est terminé plus simplement, par la mise à mal d'une auto, et survenu jeudi soir, près de Pont-à-Marcq.

Dimanche dernier, la fête organisée au Vélodrome roubaisien au profit de Mme Antony, mère du coureu, avait fait bonne recette et jeudi M. et Mme Jean Desruelles, de Roubaix, accompagnés de MM. Duneufgardin, greffier de justice de paix à Lille et Elie Dervaux, architecte, président du conseil d'administration du Vélodrome Roubaisien, s'étaient rendus à Douai dans l'auto de M. Bathiat, pour remettre à la pauvre mère les quatre mille francs, montant de la recette.

Au retour, M. Desruelles se trouvait assis en lapin près de M. Bathiat qui pilotait l'auto.

A côté du chauffeur se tenait M. Duneufgardin, au fond de l'auto à gauche M. Elie Dervaux et à droite Mme Desruelles et son fils, âgé de six ans.

Il était environ 7 heures et demie lorsque nos voyageurs arrivèrent au Pavé Bersez à 2 kilomètres de Pont-à-Marcq.

En cet endroit la route est traversée par le chemin de fer qui va de Pont-à-Marcq à Pont-de-la-Deûle et comme dans beaucoup d'autres endroits, on a omis de mettre une barrière au passage à niveau. Seule une pancarte minuscule annonce aux piétons et aux conducteurs de voiture que des précautions sont à prendre.

Malheureusement il est fort difficile de suivre ce sage conseil, car une longue rangée d'arbres empêche de voir au-delà d'une dizaine de mètres ce qui se passe sur la ligne.

L'auto qui faisait du 25 à l'heure s'engageait sur la voie lorsqu'un train apparut à quelques mètres. Traverser était impossible ; le choc était inévitable. M. Bathiat fit virer brusquement sa voiture à gauche et M. Desruelles sauta hors de l'auto qui s'arrêta en travers des rails.

Ce fut un moment d'indescriptible angoisse ; prenant son enfant dans ses bras Mme Desruelles se précipita vers la gauche de la voiture à la minute exacte où la locomotive enfonçait le côté droit qu'elle venait de quitter.

Néanmoins l'auto tint bon et sans lui passer dessus le train la conduisit jusqu'à la station distante d'une soixantaine de mètres avec ses voyageurs sains et saufs.

Personne dans le train, ni les voyageurs, ni le chauffeur, ni le mécanicien ne s'étaient aperçus de l'accident.

On s'empressa autour des voyageurs de l'auto ; on leur fit prendre un cordial pour les remettre de leur émotion. Puis l'auto, absolument hors d'usage, fut garée par les voyageurs du train qui ensuite remontèrent dans les compartiments.

CONSEIL DE PRÉFECTURE DU NORD

La Ville de Lille CONTRE la Cie des Tramways

LES DROITS DE STATIONNEMENT LA VILLE EST DEBOUTEE

Le Conseil de préfecture du Nord, présidé par M. Grand, a rendu, dans sa séance de vendredi après-